

le 6 octobre 2014

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 29, 30 septembre et 1^{er} octobre 2014

2014 DAC 1209 Subvention (70.000 euros) et avenant à convention avec l'association Les Amis de Magnum Photos (18e).

M. Bruno JULLIARD, rapporteur.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu la délibération 2014 DAC 669, en date des 16, 17 et 18 décembre 2013 ;

Vu le projet de délibération, en date du 16 septembre 2014, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose d'attribuer une subvention à l'association Les Amis de Magnum Photos ;

Vu l'avis du Conseil du 18e arrondissement, en date du 15 septembre 2014 ;

Sur le rapport présenté par M. Bruno JULLIARD, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : La subvention attribuée à l'association Les Amis de Magnum Photos 6, impasse de la Défense – 75018 PARIS, au titre de l'année 2014 est fixée à 120.000 euros, soit un complément de 70.000 euros après déduction de l'acompte déjà versé. 15948 / 2014_00481

Article 2 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer l'avenant à la convention d'objectifs pour l'attribution d'une subvention de fonctionnement, dont le texte est joint en annexe à la présente délibération.

Article 3 : La dépense correspondante, soit 70.000 euros, sera imputée au budget de fonctionnement de la Ville de Paris de 2014, rubrique 33, nature 6574, ligne VF40004, provision pour subventions de fonctionnement au titre de la culture.